

# DOSSIER DE PRESSE

Belfort, le 14 juin 2019

---

## Inauguration de la rue Simone Veil

---



**Damien Meslot, Maire de Belfort, a inauguré la rue Simone-Veil vendredi 14 juin 2019 en présence de l'ancien Président de la République, Nicolas Sarkozy, et de Pierre-François Veil, l'un des fils de Simone Veil.**

Femme de valeur, de cœur et d'esprit, modèle de courage et figure de la V<sup>e</sup> République, Simone Veil est une personnalité très populaire qui a marqué, à jamais, les Français.

La Ville de Belfort a souhaité rendre hommage à cette grande dame en donnant son nom à une rue de la ville. Désormais, la rue Simone-Veil relie l'avenue Jean-Moulin à la rue de Marseille, dans le secteur de l'étang des Forges.



Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort  
Place d'Armes - 90020 Belfort Cedex - Tél. : 03 84 54 24 24

## **DISCOURS DE DAMIEN MESLOT, MAIRE DE BELFORT**

Il y a presque un an jour pour jour, Simone Veil entrait au Panthéon aux côtés de son mari Antoine Veil.

**Vous êtes venus nombreux aujourd'hui pour rendre hommage au symbole d'unité et de fierté que représente Simone Veil.**

Je veux remercier chaleureusement Monsieur le Président Nicolas Sarkozy, qui nous fait l'honneur de sa présence parmi nous.

Les Français connaissent votre amitié et votre admiration pour Simone Veil. Il était naturel de vous convier à cette cérémonie.

Je souhaite également vivement remercier pour sa présence Monsieur Pierre-François Veil, l'un des fils de Simone Veil. Votre présence donne une dimension toute particulière à cette journée.

Simone Veil était une ardente défenseuse de la construction européenne et de l'amitié franco-allemande : Le seul espoir à ses yeux de préserver la paix en Europe. Guidée par cette conviction, elle devient la première Présidente du Parlement européen élue pour la 1<sup>re</sup> fois au suffrage universel en 1979.

**Simone Veil est toujours très présente dans l'esprit des Français.**

Elle incarne un message d'espoir et une source d'énergie pour continuer à construire l'avenir.

Les combats qu'elle a menés sont à l'avant-garde de notre société.

Même si l'actualité nous rappelle froidement qu'ils ne sont jamais tout à fait gagnés.

**C'est pourquoi je suis heureux de voir la jeunesse belfortaine prendre part à cette manifestation.**

Je remercie les élèves du collège de la classe à horaires aménagés théâtre du collège Châteaudun Juliana Kaldi-Nedeczy et Pierre Baucourt et leur professeure enseignante Solène Froissard. Accompagnés par Myriam Joly, accordéoniste professeure enseignante au Conservatoire Henri Dutilleux.

**Pour un élu, baptiser une rue est l'occasion de rappeler des valeurs républicaines qui lui sont chères.**

Simone Veil incarne la République mieux que quiconque.

**Simone Veil a mené une vie hors normes, à la hauteur de la femme d'exception qu'elle était.**

Elle a seulement 16 ans quand elle est arrêtée à Nice en 1944 pour être déportée avec toute sa famille.

Ni son père, ni sa mère, ni son frère ne reviendront des camps de la mort.

Elle transformera la douleur de cette tragédie en une force inébranlable, grâce à laquelle elle accomplira une vie de combats.



**Le premier d'entre eux bien sûr, consiste à ce que la mémoire de la Shoah ne sombre jamais dans l'oubli.**

Voilà ce que Simone Veil disait à propos des camps : « Les convois, le travail, les baraques, la maladie, le froid, le manque de sommeil, les humiliations, l'avalissement, les coups, les cris... Rien ne s'efface ».

**Au sein de ce quartier des Forges, nous construisons l'avenir de Belfort.**

Nous sommes encore à l'heure des projets, mais la Ville étudie l'implantation de logements, de services publics et d'une école pour donner vie à ce futur quartier.

**La Maison de quartier des Forges offre d'ores et déjà un lieu de proximité au sein duquel les associations peuvent vivre.**

Pour l'occasion nous y avons installé l'exposition « Simone Veil, archives d'une vie », qui reste visible pour une durée de 15 jours avant d'être installée sur les grilles de la Préfecture.

Je tiens à remercier les Archives nationales de Paris pour le prêt de ce formidable travail.

**Femme de valeur, de cœur et d'esprit, modèle de courage et figure de la V<sup>e</sup> République, Simone Veil est une personnalité très populaire qui a marqué, à jamais, les Français.**

Avec l'inauguration d'une rue à son nom, la Ville de Belfort a la volonté d'honorer la mémoire de cette grande dame et de l'associer à la construction d'un quartier en devenir.

## **LECTURE D'EXTRAITS DES MÉMOIRES DE SIMONE VEIL**

Après le dévoilement de la plaque de rue, Juliana Kaldi-Nedeczy et Pierre Baucourt, élèves de la classe à horaires aménagés théâtre du collège Châteaudun, ont lu des extraits des mémoires de Simone Veil. Ils étaient accompagnés de leur professeure enseignante, Solène Froissard, et de Myriam Joly, accordéoniste professeure enseignante au Conservatoire Henri Dutilleux.

Née en 1927 à Nice, Simone Jacob est déportée à Auschwitz à l'âge de 16 ans et perd son père, son frère et sa mère.



*« Le voyage a duré deux jours et demi, du 13 avril à l'aube au 15 au soir à Auschwitz-Birkenau. C'est une des dates que je n'oublierai jamais, avec celle du 18 janvier 1945, jour où nous avons quitté Auschwitz, et celle du retour en France, le 23 mai 1945. Elles constituent les points de repère de ma vie. Je peux oublier beaucoup de choses, mais pas ces dates. Elles demeurent attachées à mon être le plus profond, comme le tatouage du numéro 78651 sur la peau de mon bras gauche. À tout jamais, elles sont les traces indélébiles de ce que j'ai vécu.*

*76 000 Juifs ont été déportés, mais les trois quarts des Juifs de France ont été sauvés. Ils le doivent à ces milliers de Français qui les ont aidés et qui ont incarné le courage, la générosité, la solidarité.*

*Si j'évoque les Justes, c'est parce que je suis convaincue qu'il y aura toujours des hommes et des femmes, de toutes origines, dans tous les pays, capables du meilleur. À l'exemple des Justes, je veux croire que la force morale et la conscience individuelle peuvent l'emporter.*

*Le sujet de la mémoire hante en premier lieu ceux qu'on appelle "les témoins", ou plutôt les victimes, ceux d'entre nous qui avons survécu, vécu dans notre chair les souffrances que certains disent "passées" mais qui en fait, ne passent jamais et ne passeront que lorsque nous ne serons plus.*

*De même, la connaissance du passé ne doit pas empêcher d'être lucide et vigilant quant au présent. Au contraire, l'Histoire est implacable : parce qu'elle inscrit pour le présent et l'avenir ce qui fut le meilleur comme le pire ; elle impose l'évènement. Elle joue pleinement son rôle lorsqu'elle permet d'en marquer à jamais la mémoire, celle des individus comme la mémoire collective d'un peuple, voire de l'humanité.»*

## **Une icône de la lutte pour les droits des femmes en France**

Rescapée avec ses sœurs Madeleine et Denise, elle épouse Antoine Veil en 1946 puis, après des études de droit et de science politique, entre dans la magistrature comme haut fonctionnaire en 1956.

En 1974, elle est nommée ministre de la Santé par le Président Valéry Giscard d'Estaing dans le gouvernement de Jacques Chirac, qui la charge de faire adopter la loi dépénalisant le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), dite « loi Veil ». Elle apparaît dès lors comme une icône de la lutte pour les droits des femmes en France.

*« Le texte du projet de loi, rapidement mis au point, a été déposé à l'Assemblée nationale pour examen en commission. C'est alors que les vraies difficultés ont commencé. Une partie de l'opinion, très minoritaire, mais d'une efficacité redoutable, s'est déchaînée. J'ai reçu des milliers de lettres au contenu souvent abominable, inouï. Pour l'essentiel, ce courrier émanait d'une extrême droite catholique et antisémite dont j'avais peine à imaginer que, trente ans après la fin de la guerre, elle demeure aussi présente et active dans le pays.*

*C'est au cœur de cette agitation que, le 26 novembre 1974, la discussion s'ouvrit à l'Assemblée nationale.*

*Ce furent des séances épuisantes et de bien étranges débats. J'en conserve quelques images. Celles, par exemple de Jacques Chirac venant me soutenir dans l'hémicycle, du président de l'assemblée, Edgar Faure, usant de tous les stratagèmes pour mobiliser les députés favorables et dissuader les opposants, du garde des Sceaux Jean Lecanuet montant au créneau en faveur de la loi, peut-être incité à le faire par Giscard d'Estaing et Poniatowski... D'autres souvenirs me reviennent, celui de quelques brusques coups de fatigue tandis que, assise au banc des ministres, je me disais que je n'obtiendrais jamais la majorité, mais aussi ma détermination lorsque je montais à la tribune pour convaincre les députés, les petits mots d'encouragement des uns, les regards fuyants des autres...*

*Enfin la loi a été votée dans la nuit du 29 novembre par deux cent quatre-vingt-quatre voix contre cent quatre-vingt-neuf, avec une courte majorité des voix de droite, complétée par la totalité de celles de gauche. »*

## **Défenseuse de la construction européenne et de l'amitié franco-allemande**

Simone Veil est la première Présidente du Parlement européen, de 1979 à 1982. De façon générale, elle est considérée comme l'une des promotrices de la réconciliation franco-allemande et de la construction européenne.

*« Dès septembre 1978, au cours d'un voyage au Brésil où je l'avais*

*accompagné, le Président Valéry Giscard d'Estaing m'avait parlé des élections européennes. Je lui avais aussitôt donné mon accord. Comment ne pas conserver avec nostalgie ce parcours européen au cours duquel j'ai rencontré tant de personnalités marquantes ? Je crois encore entendre Helmut Schmidt me répéter, avec insistance, à propos de la réunification allemande, au début des années 1980 : "Nous ne la verrons peut-être pas, mais nous la préparons par tous les moyens, et notamment par le sport et la culture."*

*Depuis un demi-siècle, la France avait toujours constitué, avec l'Allemagne, le moteur de la construction européenne. En paralysant la construction de l'Europe, notre pays s'est lui-même bloqué. Au moment où j'écris ces lignes, quelques mois après l'élection de Nicolas Sarkozy, il convient de constater, avec bonheur, que le nouveau Président s'est acquis le mérite d'avoir eu le courage de dire clairement aux Français que le référendum était une impasse, puis une fois élu de proposer à nos partenaires un processus de réformes qui a replacé notre pays, non certes sans dommages résiduels, dans le débat européen d'où il était exclu.»*

Simone Veil est élue à l'Académie française en 2008. Le 30 juin 2017, elle nous quitte au terme d'un parcours de vie hors du commun, à l'âge de 89 ans.

*« Ayant ainsi tourné la dernière page d'un chapitre ouvert il y a plus de trente ans, celui d'une action politique au service de mon pays et de l'Union européenne, je voudrais souligner, l'œil dans le rétroviseur, ce qui m'apparaît comme la continuité d'un parcours, sans perdre de vue ce qui est devant nous. Dans les différentes fonctions que j'ai occupées, au gouvernement, au Parlement européen, au Conseil constitutionnel, je me suis efforcée de ne pas faser, plaçant mes actes au service des principes auxquels je demeure attachée par toutes mes fibres : le sens de la justice, le respect de l'homme, la vigilance face à l'évolution de la société. Les jeunes générations nous surprennent parfois en ce qu'elles diffèrent de nous ; nous les avons élevées de façon différente de celle dont nous l'avons été. Mais cette jeunesse est courageuse, capable d'enthousiasme et de sacrifices comme les autres. Sachons lui faire confiance pour conserver à la vie sa valeur suprême.»*



Malgré la pluie, le public est venu nombreux rendre hommage au symbole d'unité et de fierté que représente Simone Veil



Au premier plan, Nicolas Sarkozy, ancien Président de la République, Damien Meslot, Maire de Belfort et Cédric Perrin, Sénateur du Territoire de Belfort



La plaque de la rue Simone Veil est dévoilée par Nicolas Sarkozy, ancien Président de la République





Juliana Kaldi-Nedeczy et Pierre Baucourt, élèves de la classe à horaires aménagés théâtre du collège Châteaudun, lisant des extraits des mémoires de Simone Veil. Ils sont accompagnés à l'accordéon de Myriam Joly, professeure enseignante au Conservatoire Henri Dutilleux



Le Président Nicolas Sarkozy, et l'un des fils de Simone Veil, Pierre-François Veil, sont présents pour baptiser la rue du nom de Simone Veil

